



APPRENDRE D'ÉSA **PPRENDRE**

APPRENDRE ET DÉSAAPPRENDRE
EMBRASSER LE CHANGEMENT

- 
- 2 MESSAGE COMMUN**
 - 4 COUP D'ŒIL**
 - 5 PROTÉGER LE PUBLIC**
 - 6 EMBRASSER LE CHANGEMENT**
 - 10 2020-2023 PLAN STRATÉGIQUE**
 - 11 GROUPE DE TRAVAIL DEI**
 - 12 CONSEIL DE L'ORDRE 2020-2021**
 - 14 ÉTATS FINANCIERS**

NOTRE VISION L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social s'efforce d'atteindre l'excellence organisationnelle dans le cadre de son mandat afin de servir l'intérêt public, de réglementer ses membres et de rendre des comptes à la collectivité et d'être accessible à celle-ci.

NOTRE MISSION L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social protège l'intérêt du public en réglementant l'exercice des professions de travailleuse sociale/travailleur social et de technicienne/technicien en travail social et en faisant la promotion d'une pratique éthique et professionnelle.



MESSAGE COMMUN DU PRÉSIDENT ET DE LA REGISTRATEURE ET CHEF DE LA DIRECTION

APPRENDRE, DÉAPPRENDRE. RÉPÉTER – ET CROÎTRE

L'année qui vient de s'écouler a été synonyme de changement majeur – un changement qui a eu des répercussions sur notre province, notre pays et le monde entier. Ce changement nous a également inspirés, en tant qu'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, à réexaminer nos processus de réglementation et à modifier notre façon de communiquer avec nos parties prenantes.

En 2021, nous avons cherché – et trouvé – des moyens inédits et plus dynamiques de remplir notre mandat de protection du public. Nous avons réussi à implanter un grand nombre de nos processus dans des systèmes en ligne, afin de mieux servir les Ontariennes et Ontariens dans le contexte de la pandémie de COVID-19 en cours. Nous avons continué de soutenir nos membres pour qu'ils exercent leur profession de manière éthique et professionnelle en élaborant de nouvelles ressources concernant la pratique électronique et la lutte contre le racisme – deux questions cruciales auxquelles

nos membres accordent toujours la priorité alors qu'ils sont confrontés à de nombreux problèmes au travail. Nous avons également communiqué régulièrement et de façon proactive avec nos parties prenantes afin de nous assurer qu'elles reçoivent les informations et les mises à jour importantes.

Dans le cadre de ses efforts incessants en vue d'accroître la diversité, l'équité et l'inclusion, comme le prévoit le Plan stratégique 2020-2023, l'Ordre a reconnu son rôle dans la lutte contre le racisme envers les Noirs et envers les Autochtones, et d'autres formes d'oppression systémique. Les membres de l'Ordre jouent eux-mêmes un rôle central en poursuivant le dialogue relatif à ces grandes questions de justice sociale. En tant qu'organisme de réglementation, nous sommes engagés à fournir à nos membres des ressources sur la pratique qui traitent de ces questions, tout en examinant notre propre rôle à perpétuer l'oppression systémique.

Nous aimerions prendre un moment pour remercier le Conseil de l'Ordre de son leadership et de son dévouement. En 2021, le Conseil a accueilli les nouveaux membres du public nommés Chisanga Chekwe,

APPRENEZ, DÉAPPRENEZ,

En 2021, nous avons cherché – et trouvé – des moyens inédits et plus dynamiques de remplir notre mandat de protection du public.

Carrie McEachran et Alexia Polillo, ainsi que les nouveaux membres élus Christopher McIntosh, TSI, Elayne Tanner, TSI, et Beatrice Traub-Werner, TSI. Nous disons au revoir et merci aux membres du public Karen Fromm, Faiza Khalid-Khan, TSI, Lisa Kostakis, TSI, et Andy Kusi-Appiah, et aux membres élus Kenta Asakura, TSI, Toulia Kourgiantakis, TSI, et Donald Pantou, TSI.

Pour de plus amples renseignements sur les activités du Conseil et des comités de l'Ordre en 2021, veuillez visiter le [site Web de l'Ordre](#).

Bien que le processus d'apprentissage et de désapprentissage puisse s'avérer exigeant, il est nécessaire. Sous la direction du Conseil, l'Ordre est prêt à relever les défis qui l'attendent. Nous sommes reconnaissants envers nos membres et notre personnel qui poursuivent leur travail avec diligence à servir et à protéger les Ontariennes et Ontariens dans des circonstances souvent difficiles.

Nous continuerons d'apprendre et de désapprendre avec nos parties prenantes. Ce faisant, nous envisageons l'avenir avec détermination et espoir.

Veuillez agréer nos sincères salutations.



Mukesh Kowlessar, TTSI
Le président



Lise Betteridge, MTS, TSI
La registratrice et chef
de la direction,

RÉPÉTEZ ET GRANDISSEZ



TRAVAILLEURS SOCIAUX ET TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO



22 314

TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
SOCIAUX

3 471

TECHNICIENNES ET TECHNICIENS
EN TRAVAIL SOCIAL

26 117

MEMBRES DE L'ORDRE EN TOUT

DEMANDEURS INSCRITS EN 2021

2 432 demandeurs en travail social
inscrits (1 160 récents diplômés)

863 demandeurs en techniques de
travail social inscrits (309 récents diplômés)

3 295 demandeurs inscrits en tout
(1 469 récents diplômés)

332

MEMBRES DES DEUX
CATÉGORIES

Veillez visiter le [site Web de l'Ordre](#) pour
de plus amples renseignements sur les
travailleuses et travailleurs sociaux et les
techniciennes et techniciens en travail social
de l'Ontario.

➤ PROTÉGER LE PUBLIC

Dans le cadre de son mandat de protection du public, l'Ordre examine les rapports et les plaintes concernant les allégations de mauvaise conduite de ses membres et enquête à ce sujet.

DIX-HUIT

CLORE DIX-HUIT RAPPORTS D'ENQUÊTE



DIX-SEPT

EXAMINER DIX-SEPT NOUVELLES ENQUÊTES

SEPT

- SEPT DÉCISIONS ÉCRITES SUR RAPPORT OBLIGATOIRE ET MOTIFS ONT ÉTÉ RENDUS

TROIS

- LE BUREAU A PROCÉDÉ À TROIS RENVOIS AU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

SIX

- LE BUREAU A PROCÉDÉ À SIX RENVOIS AU COMITÉ DE DISCIPLINE

RAPPORTS OBLIGATOIRES



Répartition des rapports et des rapports obligatoires

- Renvois au comité de discipline : 33 %
- Conseils portant sur des mesures correctives : 28 %
- Renvois au comité d'aptitude professionnelle : 17 %
- Aucune autre action requise : 22 %

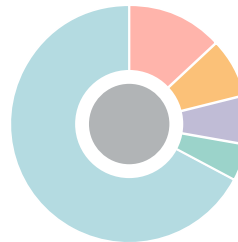


Questions soulevées par les rapports et les rapports obligatoires

- Documentation : 5
- Incapacité : 5
- Abandon : 2
- Évaluation inadéquate : 2
- Préjugés : 1
- Honoraires et facturation : 1
- Confidentialité : 1
- Fausse déclaration sur la qualification : 1
- Communication : 6
- Limites : 6
- Inconduite sexuelle : 6
- Conduite éthique : 5

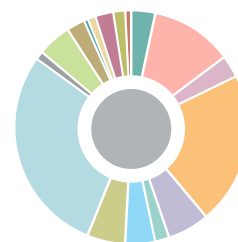
Remarque : Les rapports et les rapports obligatoires soulèvent souvent plusieurs questions relatives au travail social et aux techniques de travail social.

PLAINTES



Répartition des plaintes

- Conseils portant sur des mesures correctives : 13 %
- Renvois au comité de discipline : 8 %
- Plaintes retirées : 7 %
- Avertissements lors de comparution en personne : 5 %
- Aucune autre action requise : 67 %



Questions soulevées par les plaintes

- Conflit d'intérêts : 7
- Documentation : 9
- Conduite éthique : 48
- Questions liées à l'emploi : 2
- Honoraires et facturation : 8
- Évaluation inadéquate : 4
- Incompétence : 1
- Fausse déclaration sur la qualification : 2
- Champ d'exercice : 4
- Inconduite sexuelle : 3
- Autre : 1
- Abandon : 6
- Préjugés : 9
- Limites : 5
- Communication : 35
- Confidentialité : 10
- Consentement : 3

Remarque : Les plaintes soulèvent souvent plusieurs questions relatives au travail social et aux techniques de travail social.



EMBRASSER LE CHANGEMENT

Notre société a rencontré de nombreuses difficultés en 2021, alors que nous avons continué de nous adapter aux répercussions incessantes de la pandémie de COVID-19, et découvert l'héritage douloureux du système de « pensionnats » du Canada et d'autres formes d'oppression systémique. Au sein de l'Ordre, les événements de l'année écoulée nous ont également incités et inspirés à revoir nos processus de réglementation et à réexaminer notre rôle d'organisme chargé de la réglementation à la lumière des changements systémiques en cours.

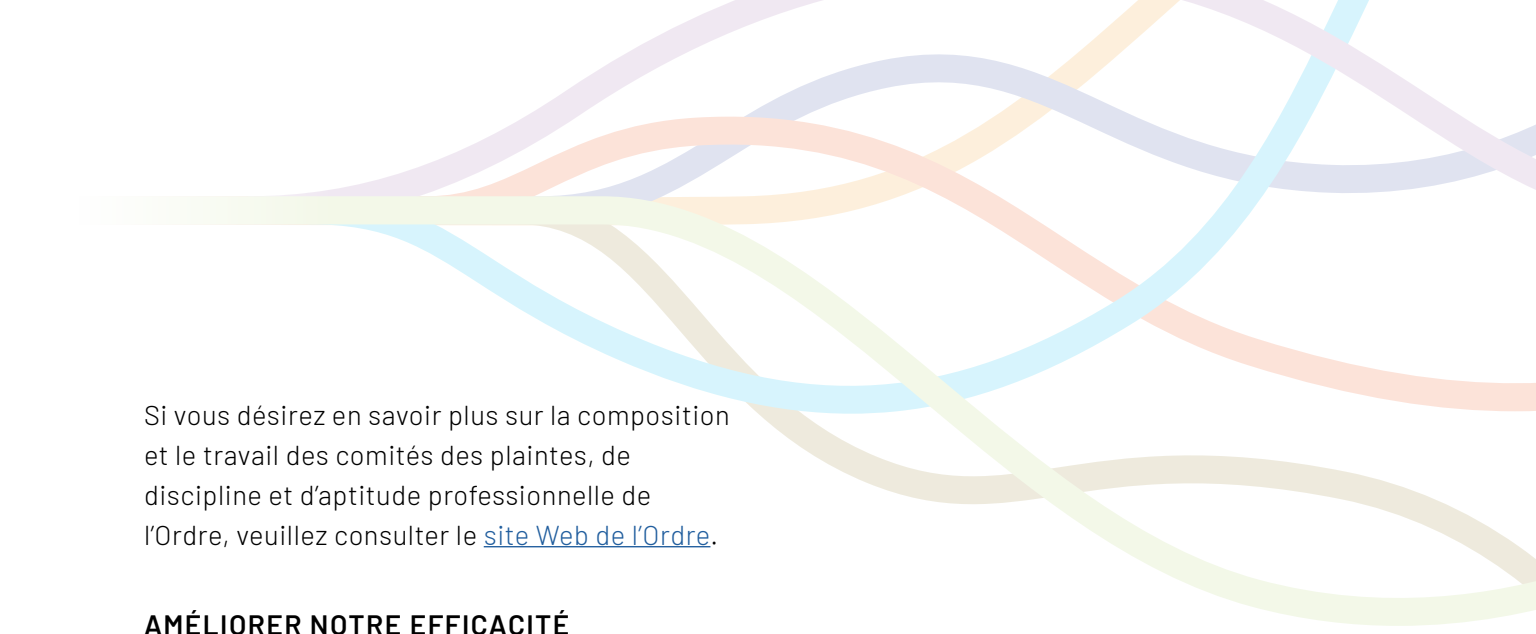
Voici comment nous avons embrassé le changement en 2021 :

PROTÉGER L'INTÉRÊT DU PUBLIC

L'Ordre a pris l'engagement de respecter son mandat principal de protection du public. Nous avons poursuivi nos campagnes de sensibilisation du public qui ont connu un grand succès et qui invitent nos parties prenantes à consulter notre Tableau en ligne afin de s'assurer que les membres de la profession avec qui elles travaillent sont inscrits à l'Ordre. Les campagnes comprenaient de la publicité en ligne, sur CP24 et dans les cabinets médicaux de l'Ontario, ce qui a contribué à attirer plus de 75 000 visites du Tableau en ligne, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente. Grâce à nos activités de sensibilisation, nous estimons que plus de

deux millions d'adultes ontariens connaissent maintenant l'Ordre.

Des processus rigoureux de traitement des plaintes et de discipline sont essentiels à la protection du public. Poursuivant nos efforts de protection du public contre des praticiens non qualifiés, incompetents et inaptes, nous avons publié sept décisions et motifs du comité de discipline sur le site Web de l'Ordre et dans la revue des membres *Perspective*, ainsi que dans la base de données juridiques CanLII. Cent soixante-quatre cas ont également fait l'objet d'une enquête concernant l'utilisation illégale des titres protégés de « travailleuse sociale/travailleur social » et de « technicienne/technicien en travail social », et nous avons affiché les noms de cinq autres praticiennes et praticiens non réglementés sur notre [site Web](#).



Si vous désirez en savoir plus sur la composition et le travail des comités des plaintes, de discipline et d'aptitude professionnelle de l'Ordre, veuillez consulter le [site Web de l'Ordre](#).

AMÉLIORER NOTRE EFFICACITÉ RÉGLEMENTAIRE

Nous avons continué de chercher à servir l'intérêt public de différentes façons pendant la pandémie de COVID-19 en cours. Conscients de la nécessité croissante de nous adapter aux réalités virtuelles, nous avons déplacé bon nombre de nos fonctions vers des plateformes en ligne.

En 2021, nous avons lancé un portail en ligne à l'intention des candidats à l'inscription, ce qui leur a rendu le processus d'inscription de l'Ordre beaucoup plus accessible. Nous avons également réussi à simplifier notre processus de traitement des plaintes en introduisant un formulaire de plainte en ligne. En décembre 2021, nous avons remanié notre site Web – otsttso.org – afin d'en améliorer la convivialité et de le rendre plus accessible à nos parties prenantes. Le site Web remanié est conforme à la règle WCAG 2.0 et comprend de nouvelles fonctionnalités, dont une salle de ressources et des outils numériques, afin que nos parties prenantes – le public, les membres et les candidats à l'inscription – y trouvent les informations et le soutien dont ils ont besoin.

Les initiatives énumérées ci-dessus font partie des vastes efforts de l'Ordre visant à tirer parti de la technologie dans le but d'améliorer ses services et de rendre ses plateformes plus accessibles aux parties prenantes qu'elle sert.

COLLABORER AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Nous avons continué de collaborer avec nos parties prenantes de manière proactive, notamment en diffusant de l'information opportune sur la pandémie. Nous apprenons toujours de nos parties prenantes et nous continuons de nous adapter à leurs besoins et au contexte réglementaire élargi. Lorsque les membres nous ont posé des questions sur les mesures de santé et de sécurité, la pratique hors province et la prestation de services virtuels, nous nous sommes efforcés de les appuyer dans leur pratique en leur fournissant des ressources utiles en la matière.

Nos priorités en matière de communication ont consisté à réaffirmer nos valeurs, particulièrement en ce qui a trait à notre engagement à accroître la diversité, l'équité et l'inclusion. Nous avons reconnu les événements tragiques de l'an dernier, notamment la découverte de sépultures

d'enfants autochtones sur les terrains d'anciens « pensionnats », et nous avons condamné toutes les formes de racisme et de sectarisme. Ces déclarations traduisaient notre reconnaissance de la responsabilité qui nous incombe d'engager des discussions difficiles et d'examiner de quelle façon les questions de diversité, d'équité et d'inclusion s'inscrivent dans le contexte réglementaire.

En 2021, nous avons également poursuivi notre ferme engagement avec le gouvernement de l'Ontario, y compris les discussions en cours sur la réglementation du personnel des sociétés d'aide à l'enfance (SAE).

MAINTENIR DES PRATIQUES ÉTHIQUES ET PROFESSIONNELLES

L'Ordre a veillé à ce que ses membres obtiennent le soutien professionnel dont ils avaient besoin afin d'exercer leur profession de manière éthique et professionnelle. En 2021, nous avons offert 3 322 consultations sur la pratique au public, aux membres et aux employeurs sur des sujets aussi variés que la pratique électronique, le consentement et la confidentialité, la pratique privée et d'autres sujets. Nous avons également donné 25 présentations virtuelles dans le cadre de programmes de travail social, de programmes de techniques de travail social, et en milieu de travail.

Nous avons fourni de nouvelles ressources et actualisé les ressources existantes afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture. Nous avons créé des ressources sur la pratique traitant de la lutte contre le racisme, de la pratique électronique et des exigences de déclaration obligatoire des membres. Pour répondre aux besoins de nos membres, nous avons mis à jour notre ressource sur l'aide médicale à mourir (AMM) et ajouté une annexe à nos *Lignes directrices de la pratique concernant l'administration des médicaments – Administration de la naloxone*. Pendant deux jours, nous avons également tenu une assemblée annuelle et des séances de formation diffusées en direct qui ont remporté un franc succès. Plus de 2 000 personnes y ont pris part, et Keith Adamson, Ph. D., TSI, a donné une présentation percutante sur le racisme envers les Noirs au Canada.

Nous procédons actuellement à un examen complet de nos normes d'exercice afin de nous assurer que les normes professionnelles qui guident l'exercice des membres sont inclusives, pertinentes et adaptées au contexte actuel.

D É S A P P R E N D R E

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Le plan stratégique 2020-2023 de l'Ordre fait état de son engagement continu à accroître la diversité, l'équité et l'inclusion en ce qui a trait aux documents qu'il élabore et à ses pratiques et processus organisationnels.

Afin de l'aider à mettre en œuvre cette priorité stratégique, l'Ordre a créé le Groupe de travail sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI). Le Groupe de travail sur la diversité, l'équité et l'inclusion a déjà réalisé des avancées importantes, notamment en élaborant une ébauche d'outil sur l'équité dans le but d'examiner les règlements administratifs, les politiques et les documents de l'Ordre, en considérant un plan d'action visant à accroître son engagement envers les communautés autochtones, et en recommandant la collecte de données sur la race et d'autres données démographiques auprès des membres sur une base volontaire à l'occasion du processus de renouvellement.

En 2021, nous avons accordé la priorité à la création de ressources liées à la diversité, à l'équité et à l'inclusion pour nos membres. Ces nouvelles ressources comprennent une conversation vidéo avec Cheryl McPherson, TSI, sur les réponses éthiques et compétentes au racisme envers les Autochtones et qui traite de l'intersection entre l'exercice du travail social et des techniques de travail social et la vision du monde des Autochtones. Cette entrevue en sept segments aborde des sujets pertinents comme la participation de la police aux vérifications de bien-être en santé mentale et la reconnaissance du territoire.

Nous cherchons également à nous améliorer. Au cours de l'année écoulée, nous avons organisé des séances de formation destinées au personnel et nous travaillons actuellement avec des spécialistes afin d'accroître la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de l'Ordre, notamment par la conception d'une déclaration organisationnelle.

En savoir plus sur le [Groupe de travail DEI](#).

RENDRE LES MEMBRES RESPONSABLES

Une des fonctions de notre mandat de protection du public consiste à veiller à ce que nos membres soient qualifiés et à jour dans leur pratique, et qu'ils poursuivent leur apprentissage de façon continue.

Le Programme de maintien de la compétence (PMC) de l'Ordre est obligatoire pour tous les membres de l'Ordre, à l'exception de ceux qui détiennent un certificat de la catégorie de membre à la retraite. Le principal objectif du PMC est de promouvoir l'assurance de la qualité en ce qui touche l'exercice des professions du travail social et des techniques de travail social, et d'encourager les membres à améliorer leur pratique de façon continue. Le PMC 2021 exigeait que les membres revoient les ressources liées au racisme envers les Noirs, à leurs responsabilités professionnelles et à la pratique électronique. Le dernier PMC a enregistré un taux d'achèvement de 97 %.

PLAN STRATÉGIQUE

Afin de s'acquitter de son engagement visant à protéger l'intérêt public, l'Ordre a établi les quatre priorités suivantes dans son Plan stratégique 2020-2023 :



Renseignez-vous davantage sur le Plan stratégique 2020-2023 de l'Ordre en visitant [notre site Web](#).

> GROUPE DE TRAVAIL DEI

Le Groupe travail sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) a été mis sur pied afin d'aider l'Ordre à faire progresser son engagement en vue d'accroître la diversité, l'équité et l'inclusion - une priorité clé du Plan stratégique 2020-2023 de l'Ordre.

112 RECEVOIR 112 MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT À FAIRE PARTIE DU GROUPE DE TRAVAIL DEI



FOURNIR DES CONSEILS PERMETTANT DE RENDRE LA RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE PERSONNELLE ET SIGNIFICATIVE À L'OCCASION DES RÉUNIONS DU CONSEIL

CRÉER UN PLAN D'ACTION EN VUE D'ACCROÎTRE NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS
AUTOCHTONES



PRÉSENTER DES COMMENTAIRES À TITRE DE GROUPE DE DISCUSSION AU COURS DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES SUR LA RÉVISION DES NORMES D'EXERCICE

FORMULER DES RECOMMANDATIONS CONCERNANT UNE POLITIQUE RELATIVE À LA COLLECTE DE
DONNÉES DE RECENSEMENT DES MEMBRES

Renseignez-vous davantage sur le Groupe de travail DEI en visitant [notre site Web](#).

5

RÉUNIONS
TENUE EN 2021

CONCEVOIR UN

**OUTIL
PROVISOIRE
SUR
L'ÉQUITÉ**

AFIN DE REVOIR
LES RÈGLEMENTS
ADMINISTRATIFS, LES
POLITIQUES ET LES
DOCUMENTS



CONSEIL DE L'ORDRE 2020-2021

Le Conseil de l'Ordre est le corps dirigeant et conseil d'administration composé de 21 membres qui établit l'orientation stratégique et politique de l'Ordre. Les membres du Conseil réglementent les professions du travail social et des techniques de travail social dans le cadre de notre mandat permanent de protection de l'intérêt public.

Pour de plus amples renseignements sur les activités du Conseil de l'Ordre en 2021, veuillez visiter notre [site Web](#).

CONSEIL DE L'ORDRE (AU 31 DÉCEMBRE 2021)



Amanda Bettencourt,
TTSI



Chisanga Chekwe,
membre du public



Charlene Crews,
TTSI



Angèle Desormeau,
TTSI



John Fleming,
membre du public



Judy Gardner,
TTSI



Sanjay Govindaraj,
TSI



Shelley Hale,
TTSI



Frances Keogh,
TSI



Mukesh Kowlessar,
TTSI



Carrie McEachran,
membre du public



Christopher McIntosh,
TSI



Pamela Murphy,
membre du public



Alexia Polillo,
membre du public



Lisa Seburn,
TTSI



Déirdre Smith,
membre du public



Elayne Tanner,
TSI



Beatrice Traub-Werner,
TSI



Durel Williams,
TSI

Absente : Sue-Ellen Merritt,
TTSI

NON-MEMBRES DU CONSEIL

Greg Clarke, TTSI

Dave McWilliams, TTSI

Aleem Punja, TSI

Rita Silverthorn, TSI

Delia Sinclair Frigault, TSI

Ordre des travailleurs sociaux et des
techniciens en travail social de l'Ontario

250, rue Bloor est, bureau 1000
Toronto, Ontario M4W 1E6

Téléphone : 416.972.9882

Numéro sans frais : 1.877.828.9380

Télécopieur : 416.972.1512

otsttso.org



➤ **ÉTATS FINANCIERS**

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET
DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL
DE L'ONTARIO**

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

31 DÉCEMBRE 2021

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES
TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO**

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

31 DÉCEMBRE 2021

INDEX	Page
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés	1
États financiers résumés	
État résumé de la situation financière	2
État résumé de l'évolution de l'actif net	3
État résumé des résultats d'exploitation	4
Notes afférentes aux états financiers résumés	5

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres de
l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

Opinion

Les états financiers résumés, regroupant l'état résumé de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état résumé des résultats d'exploitation et l'état résumé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes correspondantes, sont tirés des états financiers audités de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, selon les critères décrits dans la note 2 des états financiers résumés.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait, par conséquent, se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur s'y rapportant. Les états financiers résumés et les états financiers audités ne tiennent pas compte des effets des événements survenus après la date de notre rapport sur les états financiers audités.

États financiers audités et notre rapport s'y rapportant

Notre opinion sur les états financiers audités, telle qu'énoncée dans notre rapport du 14 avril 2022, est inchangée.

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers conforme aux critères décrits dans la note 2 des états financiers résumés.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion, à savoir si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES
TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO**

ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre

2021

2020

ACTIF

À court terme

Encaisse	4 285 480 \$	4 584 285 \$
Placements à court terme	6 042 689	4 695 658
Intérêts à recevoir	10 231	12 927
Charges payées d'avance et postes divers de l'actif	190 829	158 066
Aide gouvernementale à recevoir	-	82 542

10 529 229 9 533 478

Placements à long terme

2 537 621 2 501 941

Équipement et améliorations des biens à bail 433 307 423 393

Logiciels 419 267 493 081

13 919 424 \$ 12 951 893 \$

PASSIF

À court terme

Comptes créditeurs et charges à payer **686 912 \$** 484 495 \$

Revenus reportés **5 689 645** 5 789 584

6 376 557 6 274 079

Engagements et éventualités

ACTIF NET

Actif net investi en équipement, biens à bail

et logiciels **852 574** 916 474

Actif non affecté **6 690 293** 5 761 340

7 542 867 6 677 814

13 919 424 \$ 12 951 893 \$

Au nom de l'Ordre

Membre du Conseil

Date

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES
TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO**
ÉTAT RÉSUMÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice clos le 31 décembre

	Actif net investi en équipement, améliorations de biens à bail, et logiciels	Actif net non affecté	2021	2020
Solde, début de l'exercice	916 474 \$	5 761 340 \$	6 677 814 \$	5 369 292 \$
Excédent (insuffisance) des recettes par rapport aux charges	(338 185)	1 203 238	865 053	1 308 522
Virement interfonds – investi en équipement, améliorations de biens à bail, et logiciels	274 285	(274 285)	-	-
Solde, fin de l'exercice	852 574 \$	6 690 293 \$	7 542 867 \$	6 677 814

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES
TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO**

ÉTATS RÉSUMÉS DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercice clos le 31 décembre

2021

2020

Recettes

Droits d'inscription	8 583 975 \$	7 924 567 \$
Frais de dossiers	348 700	232 700
	8 932 675	8 157 267

Dépenses

Salaires et avantages sociaux	4 651 422	4 146 071
Frais juridiques	1 101 998	757 504
Location des locaux	784 557	818 717
Location et entretien	399 079	169 968
Publicité et promotion	336 639	232 112
Experts-conseils	239 803	249 670
Frais bancaires	179 930	180 659
Réunions du Conseil et des comités	106 246	44 198
Perfectionnement professionnel	73 913	64 730
Fournitures de bureau	64 067	62 819
Site Web	52 650	24 820
Audit et comptabilité	42 155	38 646
Téléphone	40 052	38 184
Assurance	33 649	29 967
Traduction	28 262	27 150
Impression et papeterie	16 941	18 499
Frais de poste et de messagerie	13 997	23 108
Élection	9 485	19 446
Amortissement d'équipement, d'améliorations de biens à bail et de logiciels	338 185	299 272
	8 513 030	7 245 540

**Excédent des recettes par rapport aux charges avant d'autres
revenus**

419 645 911 727

Autres revenus (charges)

Gain (perte) sur les placements	247 563	(8 433)
Revenus de placement	152 818	197 865
Aide gouvernementale	45 027	207 363
	445 408	396 795

Excédent des recettes par rapport aux charges

865 053 \$ 1 308 522 \$

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS
31 DÉCEMBRE 2021

1. Organisation

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social (« l'Ordre ») a été institué le 1^{er} mars 1999 en application de la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social*. L'Ordre est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont de réglementer l'exercice du travail social et des techniques de travail social en Ontario, de régir ses membres et de protéger l'intérêt public. L'Ordre est exempt d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'inscription demeure valide tant que l'Ordre continue de satisfaire les exigences de la Loi et de la réglementation concernant les organismes sans but lucratif.

2. États financiers résumés

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers annuels audités complets de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (« l'Ordre ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Une copie des états financiers audités complets est conservée dans les dossiers de l'Ordre et peut être fournie sur demande.

Les critères appliqués par la direction lors de la préparation de ces états financiers sont les suivants :

- a) Les montants présentés dans ces états financiers résumés concordent avec ceux contenus dans les états financiers audités complets, ou peuvent être recalculés à partir de ces montants.
- b) La direction est d'avis que les états financiers résumés contiennent l'information nécessaire et sont regroupés à un niveau approprié pour ne pas induire en erreur les utilisateurs.
- c) La direction a déterminé que l'état des flux de trésorerie ne fournit pas de renseignements supplémentaires utiles aux membres et, à ce titre, ne l'a pas inclus dans les états financiers résumés.